

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3441 - LUNDI 4 MARS 2019

DÉCRISPATION POLITIQUE

Félix Tshisekedi promet de gracier les prisonniers politiques

L'attention des Congolais était focalisée, le 2 mars, sur la Place de l'échangeur de Limete, où le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, présentait son programme d'urgence pour les cent premiers jours de sa mandature. Une fois encore, il est revenu sur

sa promesse de libérer les prisonniers politiques afin de donner un contenu à la décrispation politique. Le chef de l'État a promis de prendre, dans les dix jours, une mesure de grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques ayant été condamnés par des décisions

coulées en force des choses jugées. Il en est de même des Congolais se trouvant actuellement à l'extérieur du pays pour des raisons politiques. Le président de la République a déclaré qu'il va œuvrer activement à créer les conditions de leur retour rapide au pays. [Page 2](#)



Félix Tshisekedi lors de la présentation de son programme d'urgence

OUVERTURE POLITIQUE

Jean-Pierre Bemba exige des garanties sécuritaires pour son retour



Jean-Pierre Bemba en conférence de presse le 3 août au complexe GB

Pour la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), le sénateur Jean-Pierre Bemba a simplement été contraint à l'exil forcé par les autorités de l'époque qui ne lui ont pas permis de jouir de son droit à l'habitat. En août 2018, lorsqu'il avait regagné le pays, le leader du MLC avait l'intention d'y rester le plus longtemps possible avec sa famille, a fait savoir Eve Bazaïba qui stigmatise, par ailleurs, le traitement dégradant infligé à son leader interdit alors d'accéder à son domicile de la commune de la Gombe.

C'est au regard des injustices subies lors de son dernier passage à Kinshasa que le sénateur a finalement décidé de s'installer en Europe, sans espoir d'un retour immédiat. Nonobstant l'ouverture du nouveau pouvoir, il afficherait quelques réticences, à en croire Eve Bazaïba qui redoute la répétition du scénario de 2018.

[Page 3](#)

CONSOLIDATION DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'IRDH réclame la domestication des sanctions internationales visant des autorités congolaises

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) souhaite la « domestication des sanctions internationales contre des dirigeants qui s'étaient érigés ou continuent à obstruer l'édification de la démocratie et de l'État de droit en RDC ». Face à l'affaiblissement d'institutions publiques, cette ONG pense que la pression citoyenne devrait davantage s'intensifier contre ces autorités qui exercent le pouvoir en parallèle de l'État.

Selon l'IRDH, l'amplification de la vigilance citoyenne s'impose vis-à-vis de ces individus impliqués dans le sabotage de la bonne marche de l'État pour les empêcher de continuer à saper les efforts de reconstruction du pays.

[Page 3](#)

PEINTURE

Aza Mansongi et Jonathan Vatunga portent le regard du Congo à Hong Kong

Les deux jeunes peintres congolais venus de Douala et de Kinshasa partagent la vedette à l'exposition CongoEyes (les yeux du Congo), de la galerie AfricArt, qui se tient du 3 au 31 mars dans l'île chinoise. Le vernissage a eu lieu le 2 mars en vue de donner aux visiteurs l'occasion de voir les œuvres de près et de manière personnelle. Dans le contexte de l'exposi-

tion, Aza a représenté des visages humains, des poissons, etc., dont les yeux sont particulièrement mis en évidence. Jonathan Vatunga, déniché dans la vague des récents diplômés de l'Académie des beaux-arts s'est, quant à lui, fait un nom avec des œuvres à multicouches faites de peinture, de colle et de gravures qui mêlent abstraction et réalisme. [Page 4](#)

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi promet de gracier les prisonniers politiques

Le programme d'urgence de cent jours du chef de l'Etat, rendu public le 2 mars pour que la population se l'attribue et en fasse le suivi, porte notamment sur les domaines politique, social et sécuritaire.

L'attention des Congolais était focalisée samedi sur la Place de l'échangeur de Limete, où le président de la République, Félix-Antoine Tshisakedi Tshilombo, a présenté son programme d'urgence pour les cent premiers jours de sa mandature. C'était en présence des chefs des corps constitués, des membres du gouvernement, du Conseil supérieur de la magistrature, des représentants du corps diplomatique et des présidents des institutions d'appui à la démocratie. Une foule compacte s'est mobilisée autour de l'esplanade pour suivre l'adresse du chef de l'Etat qui, en somme, constituait le point focal de la cérémonie. Comme à l'accoutumée, l'allocution de Félix Tshisekedi aura été ponctuée par une série d'annonces-phares, la plupart ayant déjà alimenté ses discours de campagne. Une fois encore, le président de la République est revenu sur sa promesse de libérer les prisonniers politiques afin de donner un contenu à la décrispation politique. « Dans les dix jours, je vais prendre une mesure de grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques ayant été condamnés par des dé-



Félix Tshisekedi présentant son programme d'urgence de cent jours

cisions coulées en force des choses jugées », a-t-il promis. Le ministre de la Justice, a ajouté le chef de l'Etat, sera, par ailleurs, instruit « de prendre, dans le même délai, toutes les mesures nécessaires dans les conditions prévues par la loi, pour une libération conditionnelle de toutes les personnes détenues pour le délit d'opinion, notamment dans le cadre des manifestations politiques avant les élections ».

Retour imminent des exilés politiques
Il en est de même des exilés politiques dont le retour au pays est imminent. « Je vais œuvrer activement à créer les conditions d'un retour rapide des compatriotes qui se trouvent actuellement à l'extérieur du pays pour des raisons politiques afin qu'ils y exercent leurs activités, dans le respect de la loi et des institutions républicaines », a déclaré Félix Tshisekedi. Une annonce qui tombe à point

nommé, juste au lendemain du recouvrement par Moïse Katumbi de son passeport biométrique, créant ainsi les conditions optimales de son retour au pays. Sur le plan sécuritaire, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a notamment épinglé la situation préoccupante dans le Grand Nord, précisé- ment dans les territoires de Beni et Butembo en proie aux violences depuis plusieurs décennies du fait des incursions récurrentes des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées. Le chef de l'Etat a indiqué qu'un dispositif sécuritaire consé- quent est en préparation avec les services concernés pour consolider les positions des Forces armées de la République démocratique du Congo sur place et faire face aux groupes armés concer- nés. Un appel solennel a été lancé aux acteurs politiques et de la société civile de la région de Beni et Lubero,

exhortés à s'inscrire sur la voie d'un dialogue pour la paix et la sécurité. « J'ai ordonné qu'un dialogue soit entamé avec les principaux acteurs politiques, de la société civile et les forces vives de la région pour créer les conditions de retour de paix et de la sécurité dans les contrées indiquées », a martelé le président de la République. Aucune date n'a pas cepen- dant été avancée pour le dé- but de ce forum.

Yumbi au cœur d'une tripartite
Le chef de l'Etat n'a pas man- qué de glisser un mot sur la situation de Yumbi, dans l'ex-province de Bandundu, théâtre d'affrontements intercommunautaires d'une ampleur sans précédent avec, à la clé, des centaines des morts et des déplacés, sans parler des dégâts ma- tériels innombrables. A ce sujet, il a annoncé la mise en place d'une tripartite RDC- Congo-HCR censée travailler pour le retour dans ce terri- toire sinistré des Congolais qui se sont réfugiés à Braz- zaville depuis les violences de décembre dernier. Une première évaluation est attendue pour faire l'état des lieux de la question et analyser les conditions sé- curitaires, humanitaires et sanitaires afin d'y apporter les solutions idoines pour le retour de ces déplacés esti- més à près de seize mille au Congo voisin et dans les fo- rêts avoisinants. Au plan so- cial, Félix Antoine Tshiseke-

di a mis une emphase particulière sur la distribu- tion de la justice, convaincu que c'est bien elle qui élève une nation. Le président de la République a promis qu'il veillera à ce que l'appareil judiciaire et les autres struc- tures ad hoc soient redyna- misés pour mettre l'action publique en mouvement et lutter contre la corruption. « Je vais veiller à ce que la justice soit administrée par des personnes intégres et aux valeurs morales ir- reprochables, disposées à lutter contre la corruption qui ternit l'image d'un vé- ritable Etat de droit », a-t- il signifié, avant d'inviter le Conseil supérieur de la ma- gistrature à s'engager véri- tablement sur la voie de la réhabilitation de l'institution judiciaire. Toujours au plan social, le président citoyen congolais a réitéré son vœu de voir les conditions de vie de ses compatriotes s'améliorer. Il a promis d'élaborer un code d'éthique institutionnel et de veiller à son application. Félix Tshisekedi a également pris le pari d'assainir le cli- mat des affaires par la vul- garisation du nouveau code minier et de conclure des contrats miniers gagnant-ga- gnant. « Pour la réussite de ce programme, j'ai besoin de l'accompagnement du peuple congolais que j'in- vite au changement des mentalités, notamment par le respect de la vie hu- maine, des droits et de la li- berté pour tous », a souhaité le président de la République. **Alain Dlasso**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publi- cation de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Dounia- ma (chef de service), Jean Jacques Koubem- ba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou- mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali- Coordonnateur : Alain Dlasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture : Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -	Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin	Maouakani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service préresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues- so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317	eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Braz- zaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues- so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--	--

EXIL

Jean-Pierre Bemba exige des garanties sécuritaires pour son retour au pays

L'information a été donnée par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaïba, indiquant que le président de son parti a simplement été contraint à l'exil forcé par les autorités de l'époque qui ne lui ont pas permis de jouir de son droit à l'habitat.

Après Moïse Katumbi qui vient d'obtenir gain de cause de sa requête pour récupérer son passeport biométrique auprès de l'ambassade de la République démocratique du Congo en Belgique - chose faite depuis le 1er mars, ce qui balise la voie à son retour imminent au pays -, c'est au tour de Jean-Pierre Bemba de tempêter pour que les conditions sécuritaires liées à son retour lui soient garanties. Présenté aujourd'hui comme un exilé politique, le leader du MLC fait partie désormais des Congolais devant bénéficier de l'ouverture prônée par le nouveau régime. Celui-ci voudrait, en effet, voir tous les fils et filles du pays



Jean-Pierre Bemba

contraints à l'exil par le pouvoir sortant revenir au pays au nom de la décrispation afin de participer à son développement. Lors de son discours d'investiture, le président Félix Tshisekedi en avait fait clairement mention en citant, entre autres, Jean-Pierre Bemba comme éligible à un retour sans anicroche au pays de ses ancêtres. Dans sa dernière interven-

tion médiatique, la secrétaire générale du MLC a confirmé que le sénateur Jean-Pierre Bemba, récemment acquitté par la Cour pénale internationale, ne faisait pas l'objet d'une quelconque poursuite judiciaire en RDC. Il a simplement été contraint à l'exil forcé du fait de la non-jouissance de son droit à l'habitat. En août 2018, lorsqu'il avait regagné le pays, il avait l'intention

d'y rester le plus longtemps possible avec sa famille, a fait savoir Eve Bazaïba qui stigmatise, par ailleurs, le traitement dégradant infligé à son leader par les autorités de l'époque. Interdit d'accéder à la résidence de ses parents, dans la commune de la Gombe, Jean-Pierre Bemba et sa famille étaient bien obligés de passer la nuit à la belle étoile, vu que tout leur patrimoine familial était sous

occupation. C'est au regard des injustices et autres abus subis lors de son dernier passage à Kinshasa que le leader du MLC a finalement décidé de s'installer en Europe, sans espoir d'un retour immédiat. Il voudrait ainsi capitaliser l'alternance obtenue au sommet de l'Etat avec l'avènement de Félix Tshisekedi qui, déjà, se montre flexible au sujet de son retour. Reste alors les garanties de sécurité que réclame Eve Bazaïba qui ne veut pas que le scénario du mois d'août soit répété. Elle affirme avoir écrit au président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, à qui elle a transmis les doléances de son président, notamment sur son droit à l'habitat. Une correspondance restée lettre morte. Et tant que les garanties sécuritaires au bénéfice de Jean-Pierre Bemba ne seront pas trouvées, il y a fort à parier que ce dernier puisse prolonger son séjour à l'étranger.

Alain Diasso

CONSOLIDATION DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'IRDH réclame la domestication des sanctions internationales visant des autorités congolaises

L'association à but non lucratif estime que les individus activement impliqués dans le sabotage de la bonne marche de l'Etat devraient constituer la priorité de la société civile, notamment des églises, mouvements citoyens et organisations de défense des droits de l'homme pour les empêcher de continuer leurs manoeuvres.

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) souhaite la « domestication des sanctions internationales contre des dirigeants qui s'étaient érigés ou continuent à obstruer l'édification de la démocratie et l'Etat de droit en RDC ». Au regard du degré élevé de l'affaiblissement d'institutions publiques, cette organisation pense que la pression citoyenne devrait s'intensifier contre ces « hommes forts » qui exercent le pouvoir en parallèle de l'Etat, au détriment des technocrates qui faciliteraient une nouvelle ère démocratique. L'ONG rappelle que le 22 février dernier, par une mesure de restriction de visas d'entrée aux Etats-Unis, le gouvernement américain a sanctionné des dirigeants

congolais impliqués activement dans la corruption éhontée, des graves violations des droits de l'homme et le sabotage de la démocratie.

« Cette solution serait salubre et épargnerait la République de la mégalomanie légendaire d'une certaine classe politique congolaise devenue hostile à l'intérêt public »

Ces sanctions prises au niveau international, souligne-t-elle, complètent celles qui avaient été précédemment annoncées par les Etats-Unis et l'Union européenne contre d'autres Congolais, pour les mêmes motifs. Cependant,

fait constater l'IRDH, au niveau national, ces mêmes individus poursuivent l'application de leur plan de confiscation du pouvoir, par des pratiques prohibées par la loi. « Ils tentent de conserver des prérogatives des pouvoirs législatif, judiciaire et des institutions d'appui à la démocratie jadis concentrées entre les mains du seul animateur du pouvoir exécutif, l'ancien pré-

sident de la République », regrette cette association.

Un vetting des nouveaux dirigeants

Face à cette situation, l'IRDH se convainc que la domestication des sanctions, par un

vetting des nouveaux dirigeants de l'Etat donnerait le sens réel des actions de solidarité internationale. Selon lui, l'amplification de la vigilance citoyenne s'impose vis-à-vis des individus impliqués dans le sabotage de la bonne marche de l'Etat. Dans cette même logique, il sollicite du président de la République la désignation d'un Premier ministre et des membres du nouveau gouvernement des technocrates issus de la société savante, des universités ou ordres professionnels. « Cette solution serait salubre et épargnerait la République de la mégalomanie légendaire d'une certaine classe politique congolaise devenue hostile à l'intérêt public », soutient l'IRDH. Il ajoute que le chef de l'Etat devrait retenir, parmi les priorités de l'Etat, l'amélioration de la sécurité des personnes, particulièrement dans la région est du pays (Bunia, Beni et Butembo); le renforcement de l'Etat de droit qui mettra fin à l'impunité par le strict

respect de la séparation des pouvoirs législatif, judiciaire, exécutif et ceux des institutions d'appui à la démocratie. En partenariat avec Amnesty international, l'IRDH réclame également la fin de la répression des opposants politiques et des acteurs de la société civile; l'amélioration des conditions de détention; la levée d'obstacles à l'accès à l'Internet par la réduction du prix et la multiplication des points d'accès; la promotion de l'égalité de chance des garçons et filles; l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, à l'eau potable et au salaire, etc. Rappelons que parmi les derniers dirigeants congolais visés par les sanctions américaines, il y a notamment l'ex-président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku Ndjalandjoko; le président de la Cour constitutionnelle, Benoît Lwamba Binda; et celui de la Commission électorale nationale indépendante, Corneille Nangaa.

Lucien Dianzenza

INCENDIE DU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

L'Unicef se dit très choqué

L'agence onusienne vient de lever le ton, après le ministère de la Santé, pour condamner elle aussi, dans un communiqué publié le 28 février depuis son siège à New York, l'acte odieux commis par des inciviques dans la ville de Butembo, au Nord-Kivu.

La directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore, s'est dit choquée par la dernière attaque violente contre le centre de traitement Ebola à Butembo, la deuxième de ce type en moins d'une semaine qui causé la mort d'un policier et consumé une partie des locaux de cette infrastructure. Tout en présentant ses sincères condoléances aux membres de la famille et aux collègues du policier ainsi qu'au personnel de Médecins sans frontières (MSF) qui s'occupe de personnes infectées dans des conditions très difficiles, la directrice exécutive de l'Unicef a salué les « efforts continus des partenaires sur le terrain y compris l'OMS, MSF, Alima et d'autres organisations pour leur travail assidu sous la coordination du gouvernement de la RDC et du ministre de la Santé pour stopper l'épidémie d'Ebola et de porter assistance aux familles affectées par la maladie ». Henrietta Fore a, par ailleurs, rappelé

que les équipes sur le terrain et les partenaires font des efforts héroïques pour sauver la vie des enfants et des adultes infectés par le virus Ebola. Leur travail, a-t-elle poursuivi, constitue un rempart contre l'épidémie mortelle, l'empêchant de devenir incontrôlable. Il est donc « inacceptable que quiconque puisse empêcher des enfants et des familles à accéder à des services qui sauvent leur vie », a-t-elle martelé. « La seule façon de mettre ensemble fin à cette épidémie est que les agents de santé, l'Unicef et nos partenaires puissent opérer en toute sécurité dans toutes les communautés touchées par la maladie, y compris dans les régions les plus reculées. Les installations médicales ne devraient pas être touchées par l'insécurité qui règne dans l'est de la RDC », a ajouté la patronne de l'agence onusienne.

Espoir de vaincre Ebola

La situation épidémiologique révèle que plus de huit cent personnes ont contracté la maladie et plus de cinq cents en sont décédées. Les enfants représentent un tiers de tous les cas confirmés d'Ebola, plus que toute autre épidémie précédente. A cela s'ajoutent des attaques répréhensibles contre des centres de traitement vitaux et des travailleurs humanitaires qui pourraient aggraver la situation. Malgré ces difficultés dans la riposte,



Une vue du centre de traitement incendié

l'Unicef garde espoir de vaincre cette dixième épidémie. « Il y a un espoir. La maladie est maintenant sous contrôle dans les anciens points chauds de Mangina, Beni, Komanda; plus de deux cent cinquante personnes ont été guéries et quatre-vingt mille ont été protégées par la vaccination », a indiqué l'Unicef qui, avec ses partenaires,

ont pu sensibiliser plus de dix millions de personnes aux mesures préventives visant à les protéger contre la maladie et à prévenir sa propagation. « Nous avons aussi identifié plus de mille orphelins d'Ebola et d'enfants séparés et nous leur apportons une assistance », a assuré Henrietta Fore.

Blandine Lusimana

JEU DE SOCIÉTÉ

OrthogrAfrique en route vers les confins de la RDC

Olivier Kayomo pense réaliser son rêve de porter son invention aux familles de toutes les provinces du pays avec le soutien de l'Etat dont il n'a de cesse de solliciter l'appui, fort de la conviction qu'il constitue une bibliothèque mobile.

« Nous voulons que les familles, les écoles, les jeunes, soient informés de l'existence de ce bel outil pédagogique qui est presque une espèce de bibliothèque mobile », a confié le concepteur d'OrthogrAfrique à Le Courrier de Kinshasa. Son vœu, a-t-il dit, c'est de faire en sorte que « le format carton aille jusqu'aux confins de la République, dans toutes ses provinces ». Cependant, Olivier Kayomo affirme ne pas pouvoir y parvenir seul. « Pour cela, nous avons besoin de moyens et nous en appelons à un soutien clair, fort de la part de notre futur gouvernement », a-t-il lancé. « Pour l'heure, nous bénéficions plutôt du soutien de l'ambassade de France, de la délégation de l'Union européenne et de Wallonie-Bruxelles, Texaf Bilembo, Cinékin, les Associations cultures métissées et la Transmission Asbl »,



OrthogrAfrique, le tout premier jeu de société africain moderne

a-t-il affirmé, poursuivant qu'il faudra bien plus pour mener à bon port son initiative. « Nous avons besoin de plus de mécènes, publics et privés mais surtout de l'État, j'insiste là-dessus, pour donner un bon coup de pouce à ce projet magnifique qui, à mon sens, va aider le plus possible de nos jeunes, jusqu'au fin fond de

la RDC vu que nous n'avons pas assez de bibliothèques disponibles pour toute notre jeunesse et notre pays », a martelé le concepteur. Olivier Kayomo pense avoir fait sa part. En effet, il ne s'est pas contenté de créer le tout premier jeu de société africain moderne et de le mettre à disposition des Congolais en premier. Depuis le 26 février,

il a mis en place sa version jeu télévisé. Une stratégie dont il nous a expliqué les motivations. « OrthogrAfrique est allé plus loin, après le jeu de société en format carton, c'est une autre dimension, une autre innovation. Et, il est d'intelligence congolaise, c'est aussi la fierté du gouvernement congolais qui a dans ce sens tout intérêt à nous appuyer, il va de notre intérêt général à tous », a-t-il signifié, appelant au bon sens de la prochaine équipe gouvernementale pour l'aider dans son projet.

Créer une entreprise

Mais loin de se décourager, Olivier Kayomo affirme nourrir encore de plus grandes ambitions. « Nous tenons à être autonomes car nous envisageons de devenir une entreprise de sorte à pouvoir créer de l'emploi. OrthogrAfrique a une vision panafricaine, donc nous pourrions produire en RDC pour les Congo mais aussi l'on devrait imaginer une production pour le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc. Si l'État, des personnes de bonne volonté nous ac-

compagnent l'on devrait arriver à implanter une imprimerie en RDC de manière à couvrir toutes les commandes de l'étranger à partir d'ici. Cela devrait générer des devises pour le pays», a-t-il déclaré. Pour ce qui est des ventes du jeu OrthogrAfrique, Olivier Kayomo souligne qu'elles sont très bonnes en Belgique et que les stocks sont épuisés. En effet, résidant au pays de Tintin, c'est d'abord pour enrichir la culture générale des jeunes de la diaspora qu'il avait conçu son jeu. C'est, d'ailleurs, là qu'il a commencé la promotion de son jeu qui reçoit un bon retour de la communauté congolaise en particulier. En RDC, le retour n'est pas mal non plus : « A vrai dire, dans un premier temps, la production réalisée avec des fonds personnels était limitée. À Kinshasa, cela se passe plutôt bien aussi mais jusque là, nous n'en n'avons pas fait une grande promotion », a-t-il expliqué. D'où l'idée de l'émission télévisée pour booster les ventes et augmenter la production.

Nioni Masela

PEINTURE

Aza Mansongi et Jonathan Vatunga portent le regard du Congo à Hong Kong

Les deux jeunes peintres congolais venus de Douala et de Kinshasa partagent la vedette à l'exposition CongoEyes de la galerie AfricArt, qui se tient du 3 au 31 mars dans l'île chinoise.

Le vernissage a eu lieu le 2 mars en vue de donner aux visiteurs l'occasion de voir les œuvres de près et de manière personnelle. Jusqu'au 31 mars, l'exposition sera libre d'accès sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 ainsi que les samedis et dimanches de 11h00 à 19h00. Dans le contexte de l'exposition CongoEyes (les yeux du Congo), Aza a représenté des visages humains, des poissons, etc., dont les yeux sont particulièrement mis en évidence. Le cas notamment du tableau «Boomerang». Elle nous fait d'ores et déjà savoir que « toutes les toiles sont expressives ». Pour elle, « il n'y a pas une qui soit plus importante que l'autre car chacune possède une histoire personnelle ». En effet, l'on observe qu'Aza aime à superposer des visages très expressifs avec

des masques traditionnels africains qu'elle mêle à des éléments de la technologie moderne. La toile «Carrefour» présentée ci-dessous en est, d'ailleurs, une belle illustration. Elle crée de la sorte des liens entre le passé et le présent. Ainsi, ses toiles colorées, dont les expressions sont souvent joyeuses, sont perçues comme une véritable célébration de la vie elle-même. Jeune peintre, déniché dans la vague des récents diplômés de l'Académie des Beaux-arts, Jonathan Vatunga s'est rapidement fait un nom avec des œuvres à multicouches faites de peinture, de colle et de gravures qui mêlent abstraction et réalisme. Il porte son attention sur l'importance des interactions sociales dans son art. Face aux effets de la mondialisation sur les identités culturelles et personnelles, Jonathan encourage à partager ses expériences sans perdre sa propre personnalité. A son niveau, il exprime cette volonté par le langage visuel, mélangeant abstraction et réalisme, créant des visages humains

à la fois uniques et pluriels. C'est le cas de la toile «Mode ou mœurs» où l'addition de peinture, de colle et de gravures renforce la dualité entre les aspects collectifs et individuels de notre existence. Le point commun avec AZa, c'est l'accent mis sur les yeux dans les toiles de Jonathan portant les visiteurs à voir le monde avec le regard du Congo. **Nouvelle expérience intéressante** Jointe par «Le Courrier de Kinshasa», Aza Mansongi n'a pas caché son ravissement à exposer à la galerie AfricArt de Hong Kong. Contactée à quelques heures du vernissage, elle nous a confié que tout se passait pour le mieux. D'emblée, elle a parlé d'« une nouvelle expérience intéressante ». Et d'ajouter : « L'Asie est un continent qui, pendant un bon moment, était complètement fermé. Aujourd'hui, il s'ouvre davantage à d'autres cultures, s'intéresse de plus en plus à l'art venu d'ailleurs et l'achète ». Elle a souligné du reste que



«Carrefour» d'Aza Mansongi

l'exposition CongoEyes est d'autant plus significative que c'est pour elle « une première en Asie ». Partie de Douala où elle vit depuis une décennie déjà, Aza a dans ses bagages sept tableaux à proposer aux Hongkongais. Elle entend leur donner à découvrir sa touche artistique influencée par le mouvement de la peinture populaire congolaise. Elle affirme justement : « Cette exposition me permet de me lancer

dans ce nouveau monde pour y présenter mes réalisations en tant que artiste africaine contemporaine ». Et, quand elle parle de leur faire découvrir son monde, elle précise: « tout ce qui anime mon travail, les faits de société qui me touchent directement ou indirectement. Je passe un message d'amour; de conservation de l'environnement, d'optimisme ».

Nioni Masela

EFFONDREMENT DE L'USINE FAB CONGO SARL

Le centre médical «Moyi mwa ntongo» exige son dédommagement

Il y a aujourd'hui six mois, le silo de l'usine de fabrication de farine était tombé sur les installations de la structure, dans la commune de Limete, à Kinshasa, causant mort d'hommes et de nombreux dégâts matériels. Depuis lors, rien de concret n'a été fait pour indemniser les victimes, en dépit des multiples appels aux autorités tant politico-administratives que judiciaires

Les responsables du centre médical Moyi mwa ntongo, préoccupés par la situation, sont montés au créneau le 1er mars, pour dénoncer le comportement peu coopératif affiché par la société Fab Congo Sarl. Par le l'intermédiaire de son médecin directeur, le Dr Arthur Ngoy, le centre médical a exigé à la partie mise en cause de réparer le préjudice causé. Cet acte, a-t-il indiqué, ne restera jamais impuni, la République démocratique du Congo étant un Etat de droit. Dans sa déclaration devant la presse, le médecin di-

recteur de cette formation médicale catholique, qui



Le médecin directeur du centre Moyi mwa ntongo

accueille quatre mille cinq cents malades par mois, a demandé la délocalisation de l'usine FAB Congo qui constitue un danger permanent pour le centre, la reconstruction de l'hôpital abritant plusieurs services

de base endommagés et l'indemnisation des familles des personnes ayant trouvé la mort suite à cet accident. Le Dr Arthur Ngoy a rappelé que sur l'initiative du gouverneur de la ville de Kinshasa, les parties en

conflit étaient invitées à une médiation sous la conduite du ministre provincial de la Population, sécurité et décentralisation. Cette démarche ayant accouché d'une souris, l'affaire se trouve devant le parquet général près la Cour de cassation où elle suit son cours normal. Situé à la 4^e rue Limete-industriel, le centre médical Moyi mwa ntongo a été victime de l'effondrement du silo de la société FAB Congo Sarl depuis le 28 août 2018. Plusieurs autorités tant politico-administratives que judiciaires étaient passées pour s'enquérir de la situation et aider surtout à l'assainissement du site par l'évacuation des blés et des décombres.

Blandine Lusimana

FESTIVITÉS DU 8 MARS

Les femmes de l’aviation civile au devant de la scène

En perspective de la Journée internationale de la femme, qui sera célébrée à Impfondo, dans le département de la Likouala, les dames de l’Agence nationale de l’aviation civile (Anac) et de l’Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), ont organisé, du 27 février au 1^{er} mars, une série d’activités pour marquer déjà leur adhésion massive à l’évènement qui profile à l’horizon.

La série d’activités a été initiée par la direction générale de l’Anac qui a mobilisé près de cent femmes venues des deux entités. Ces activités ont commencé, le 27 février dernier, par un match de ndzango ayant opposé les femmes de l’Anac à celles de l’Asecna. Au terme d’une rencontre symbolique, mais âprement disputée, les femmes de l’Anac ont battu leurs consœurs de l’Asecna par un score de vingt-huit pieds à quinze. Sacrées championnes, elles ont reçu des mains de leur directeur général, Serges Florent Dzota, un trophée.

« C’est avec grand plaisir que nous avons joué ce match de ndzango, à titre symbolique, contre nos consœurs de l’Asecna. Nous les avons battues certes, mais elles n’ont pas démerité. Ce match a été juste symbolique, une manière pour nous de marquer déjà notre adhésion massive à notre fête que nous célébrerons dans quelques jours », s’est réjouie la capitaine adjointe de l’équipe de l’Anac, Aubierge Malanda.



Les femmes de l’Aviation civile lors de la conférence-débat, le 27 février/Adiac

Le lendemain matin, ces dames ont organisé une marche sportive, en compagnie du directeur Serges Florent Dzota, décrivant une boucle allant de la direction générale de l’Anac, en passant par le rond-point de l’Institut français du Congo, l’avenue de l’OUA, le centre culturel Sony-Labou-Tansi, le rond-point case De Gaulle, le pont du 15-août 1960, le rond-point de la coupole, puis le boulevard Denis-Sassou-N’Guesso pour relier le point de départ. Elles ont poursuivi leurs acti-

vités par une conférence-débat, animée par Bénédicte Massengo, ingénieure des travaux agricoles, sur le thème « La production des cultures hors sol ». Développant son exposé, la conférencière a défini la « Culture hors sol » comme étant un type d’agriculture qui ne se pratique pas en terre ferme, mais dans endroits plus restreints, notamment des parcelles, à travers des seaux et autres récipients, en vue de contribuer à l’autosuffisance alimentaire.

A travers cet échange interactif, les femmes de l’aviation civile ont appris notamment comment préparer une pépinière hors sol. L’ingénieure agricole leur a aussi montré comment transplanter la pépinière dans ces seaux, suivre son évolution jusqu’au repiquage. Bénédicte Massengo a fait savoir aux femmes de l’Anac et de l’Asecna qu’à partir de la culture hors sol, on peut cultiver des légumes semi-directs, dont la semence se fait directement par les graines, et les légumes se-

mi-indirects qui eux, se font à partir de la pépinière. Délivrant son allocution à l’ouverture de la conférence, le directeur général de l’Anac a invité les femmes au travail de la terre de manière à contribuer à l’autosuffisance alimentaire. « Ce thème sollicite l’implication des femmes dans les activités agricoles à travers des coopératives, afin d’augmenter la production nationale et renflouer les marchés des denrées alimentaires de base. Je voudrai m’adresser à vous, femmes de l’Anac et de l’Asecna, en prélude à cette journée qui vous est dédiée, pour vous remercier du rôle important que vous jouez dans la société », a souligné Serges Florent Dzota.

Ce 8 mars sera célébré au plan international sur le thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ». Au plan national, le sous-thème retenu est « L’implication de la femme congolaise dans la lutte pour l’autosuffisance alimentaire ».

Firmin Oyé

AFRICA
CEO
FORUM

Shaping the future of Africa

7^e édition

KIGALI

25 & 26 mars 2019

Le rendez-vous international de référence des décideurs du secteur privé africain

CO-HOST

IFC International Finance Corporation
Creating Markets, Creating Opportunities

ORGANIZERS

JEUNE AFRIQUE MEDIA GROUP rainbow unlimited

DIAMOND

glo BOLLORE KCB MCB msc

INSTITUTIONAL PARTNERS

MAZARS ARISE

AWARDS

MAZARS ARISE

GALA DINNER

MAZARS ARISE

GOLD

glo bank BANK OF KIGALI JESA

PARTNERS

AFRICA50 AMETHIS ECG BRVM cfao Deloitte KPMG masen Equally Olam IRDB Safaricom SOFIBANQUE UBA

NATIONAL OFFICIAL CARRIER

RwandAir

INTERNATIONAL OFFICIAL CARRIER

brussels airlines

MEDIA PARTNERS

OH CANAL+ Nation Media Group jeuneafrique THEAFRICAREPORT

AFRIQUE CENTRALE

Les États veulent améliorer l'accès à internet haut débit avec une approche communautaire

Les ministres en charge des télécoms de la zone se sont réunis, le 1er mars à Kintélé, au nord de Brazzaville, et ont mis l'accent sur la construction des infrastructures. Ils entendent ainsi réaliser dans les six années à venir une couverture de plus de 95% de la population de la sous-région en moyens et services haut débit à des prix compétitifs.

La quatrième réunion des ministres des Télécoms de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a été précédée des travaux des experts consacrés à l'examen et la validation du plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communications électroniques en Afrique centrale (Pacdice-AC), des projets nationaux et de leur cadre institutionnel de mise en œuvre.

« Nous encourageons les États membres à prendre des mesures pragmatiques afin de créer un climat d'investissement transparent, stable et prévisible à la mise en œuvre du Pacdice-AC ; à promouvoir les avantages socio-économiques de la réalisation des infrastructures large bande auprès des utilisateurs et à participer à l'initiative visant à renforcer les capacités des États en matière de



Photo de famille

gouvernance de l'internet », souligne la déclaration des ministres. Ceux-ci ont promis d'assurer une utilisation harmonisée du spectre des fréquences ; d'améliorer le niveau des cadres politiques, juridiques et règlementaires des technologies de l'information et de la communication ; de renforcer la coordination entre les

autorités de régulation nationale et des associations et de développer les stratégies numériques nationales à portée sous-régionale. Mieux, les moyens et les services des télécoms large bande pourront être mis à la disposition de la population, surtout rurale, et des entreprises. A en croire le secrétaire général adjoint en charge

du département programme de la CEEAC, Abdallah Manirakiza, ils vont accélérer la modernisation de l'économie puis stimuler la compétitivité des entreprises et des territoires.

«Les discours doivent céder la place aux actions concrètes»
C'est aussi la vision politique

des autorités congolaises qui plaident pour une meilleure coordination des projets communautaires. L'intégration des économies exige de tous les États l'ouverture, l'accessibilité et la compétitivité pour faciliter la libre circulation des données et échanges numériques mutuellement avantageux, a insisté le Premier ministre, Clément Mouamba, à l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle.
« La poursuite des chantiers de construction des infrastructures des communications électroniques constitue un défi communautaire et un enjeu pour l'arrimage inévitable de nos États à la modernité (...) Nous devons donc agir, agir vite afin que les discours cèdent le pas aux actions concrètes en matière de développement des télécoms », a lancé le Premier ministre congolais.

Fiacre Kombo

TRANSPORT

Lancement de la concession des routes nationales I et II

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a donné, le 1er mars, le coup d'envoi de la concession des tronçons routiers Pointe-Noire-Yié (535km), Brazzaville-Ouessou (environ 830km) et de leurs jonctions. La cérémonie s'est déroulée au poste de péage de Lifoula, localité située dans le district d'Ignié, au nord de Brazzaville.

Adjudicataires du marché au terme d'un appel d'offres international, les sociétés China state construction overseas Congo et Egis road opération Congo vont assurer respectivement l'entretien et l'exploitation des tronçons concédés durant une période de trente ans, à travers l'entreprise La Congolaise des routes.
« Il fallait absolument aller vers une mise en concession des tronçons déjà construits. On a fait presque deux ans après avoir mis en place une consultation internationale pour rechercher les bons partenaires », a déclaré le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya. L'objectif est de pérenniser la route à jamais, a-t-il expliqué, ajoutant que « pour ce faire, il faudrait passer par ce modèle de partenariat public-privé. Pour pérenniser la route, il faut l'entretenir à travers des contributions diverses ».
Hormis l'entretien et l'exploitation de la voie, il est aussi envi-

sagé la création d'aires de repos, des stations-service et d'autres commodités afin de rendre le voyage agréable sur les deux tronçons. La route nationale n°2 s'est fortement dégradée au niveau de certains axes. Les travaux de réfection, entrepris depuis quelque temps, n'évoluent guère à un rythme satisfaisant en raison des difficultés financières que connaît actuellement le pays.
« Nous devons reconstruire entièrement la chaussée de la nationale n°2 avant que celle-ci ne puisse intégrer la concession. Les travaux sont en cours et seraient accélérés pendant la saison sèche. L'entreprise en charge de la réhabilitation du tronçon est partie prenante de la concession », a indiqué Jean Jacques Bouya.

La tarification jugée élevée au niveau des péages
Les tarifs appliqués au poste de péage sont jugés plus élevés et pourraient ipso facto entraîner la flambée des prix de certaines denrées sur le marché. Les voi-

tures berlines et les tricycles paient mille cinq cents francs CFA contre deux mille francs CFA pour les pick-up et trois mille francs CFA pour les minibus. Les véhicules de transport collectif, notamment les autocars, sont taxés à treize mille francs CFA. Les véhicules poids lourd de deux essieux, quant à eux, paient vingt mille francs CFA tandis que ceux de trois essieux et plus quarante mille francs CFA. C'est le prix à payer pour disposer des tronçons routiers bien entretenus. Pour la population riveraine du poste de péage, un système d'abonnement est mis en place en tenant compte de sa proximité. Reliant le port de Pointe-Noire à la partie septentrionale du Congo, la route nationale n°1 a été construite par la société China state construction engineering corporation sur un financement estimé à plus de mille milliards de francs CFA. Le contrôle de l'ouvrage était effectué par la société française Egis international.

Christian Brice Elion

SECTEUR FORESTIER

Nécessité de structurer le marché national

La question de la gouvernance forestière au Congo a été au menu d'une conférence-débat, le 27 février à Brazzaville, initiée par des acteurs de la société civile dont la fondation Niosi.
Le secteur forestier est l'une des principales sources de revenus du Congo et représente plus de 5% du Produit intérieur brut. Depuis 2016, l'exportation du bois et des produits forestiers secondaires a atteint environ 6% des revenus générés par le secteur extractif du pays. Le trafic des ressources de la forêt semble, malheureusement, échapper à tout contrôle, ce qui a amené les militants de la société civile à sortir de leur réserve. D'après la coordonnatrice de la Plate-forme pour la gestion durable des forêts, Sylvie Mfoutou Banga, l'absence de coordination entre les agences gouvernementales est à l'origine du « désordre ».
La conférencière a estimé que la politique forestière actuelle ne permet pas une gestion durable des ressources. De même, elle a pointé du doigt les exploitants, notamment les sociétés qui, selon elle, n'appliquent pas la politique de reboisement, ce qui détruit les forêts naturelles qui sont pourtant exploitables à la différence des forêts de plantations.
Il faut donc prévoir des textes juridiques pour structurer durablement le secteur et des registres comptables sur les droits fonciers forestiers. « Il se pose un problème d'accessibilité aux textes et autres documents publics. De même, il n'y a pas une loi sur l'accès à l'information permettant à l'administration de bien communiquer avec le public et de partager les données », a-t-elle poursuivi. Les différents intervenants à ce débat citoyen ont été quasi unanimes sur le fait que les efforts jusque-là menés pour améliorer la gouvernance forestière sont encore insuffisants. Par exemple, l'Accord de partenariat volontaire qui vise à enrayer l'exploitation forestière illégale ne favorise que le commerce de produits vers le marché européen et non vers d'autres pays.
Pour pallier ces difficultés, Sylvie Mfoutou Banga pense qu'il faut renforcer le contrôle de l'Etat dans la collecte des recettes forestières ainsi que dans leurs dépenses et appliquer systématiquement les sanctions. En plus de l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information, cette militante insiste sur la mise en œuvre des plans d'aménagement dans toutes les concessions forestières et les plantations industrielles dans les zones forestières afin de faire fonctionner le mécanisme de partage des bénéfices.

Rieltony Louboko (stagiaire)

PROCÈS D'ANDRÉ OKOMBI SALISSA

Les audiences se poursuivent ce lundi

Après le passage d'un expert en armement et de deux témoins de l'accusation, la Cour procédera ce 4 mars à l'audition des écoutes téléphoniques.

Le procès d'André Okombi Salissa, accusé pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et de la détention illégale d'armes et munitions de guerre se poursuit à la Cour d'appel de Brazzaville. En effet, la journée du 1er mars s'est clôturée par un débat assez houleux sur l'audition des écoutes téléphoniques. Si pour le parquet général et la partie civile ces éléments constituent une preuve supplémentaire de l'accusation, la défense a estimé que ces écoutes portent sur la période 2015 alors que les enquêtes préliminaires ont eu lieu courant 2016. Pour elle, ces éléments ne doivent pas être versés au dossier. Après avoir suspendu l'audience pendant quelques minutes, le

premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, a rejeté le préalable de la défense. Peu avant, la Cour avait poursuivi l'audition d'un témoin déjà entendu la veille. Il s'agit de Puhence Etoula-Pominko, président du parti Mouvement Congo uni. Proche d'André Okombi Salissa, ce dernier a dit avoir pris ses distances depuis l'échec enregistré pendant la campagne contre le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Il a été entendu dans le cadre de l'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, reprochée à l'ancien ministre. Ainsi, devant les juges, il a essayé d'expliquer à sa manière ce qu'il connaissait de cette affaire sans pour autant

enfoncer l'accusé. Des déclarations que la Cour criminelle pourrait exploiter le moment venu. Déjà, le 28 février dernier, la Cour avait auditionné le jeune Chance Bonazebi, dans le cadre du chef d'accusation sur la détention illégale d'armes et munitions de guerre. En effet, témoin à charge, ce jeune né en 1991 a dit, devant la barre, qu'il avait servi chez André Okombi Salissa en qualité d'agent de sécurité de 2015 à 2016, notamment lors des campagnes référendaire et présidentielle. Ainsi, pour la manifestation de la vérité, la Cour a confronté l'accusé et le témoin à charge. Une confrontation marquée parfois par des réponses éva-

sives du témoin, même s'il a quelque peu attiré l'attention des juges sur quelques noms cités. Après avoir posé quelques questions au témoin, l'inculpé a conclu en ces termes : « Toutes ces réponses témoignent qu'il n'est pas de mon milieu. Je ne connais pas Bonazébi Chance ». « J'ai fait partie d'une opposition exemplaire, démocratique et républicaine... » Interrogé par la Cour s'il avait appelé le peuple à la désobéissance civile ou à l'insurrection populaire, André Okombi Salissa a répondu qu'à titre individuel, il ne reconnaît pas cela. Il a rappelé aux juges qu'il a fait partie d'une opposition exemplaire, démocratique et républicaine

qui a fait preuve de responsabilité à différents niveaux. Selon lui, l'opposition battait campagne régulièrement sur l'ensemble du territoire national et organisait beaucoup de meetings dans les arrondissements, les communautés urbaines du pays sans incident. « Je comprends, ce qui est arrivé le 20 octobre 2015, c'est ce qui m'arrive maintenant parce que nous arriverons dans le grand dossier. Là où vous allez savoir, j'ai développé cela devant le juge assesseur qui était président de la commission, ce qu'on appelle en politique la théorie du complot ou un néologisme de conspirationniste », a promis le principal accusé.

Parfait Wilfried Douniama

ACTIONS SOCIALES

Des jeunes se mobilisent pour la collecte de sang

Venus des associations de la société civile et des mouvements politiques, de nombreux jeunes ont fait un don de sang, le 1er mars, au Centre national de transfusion sanguine (CNT) à Brazzaville.

Le geste volontaire accompli par la couche juvénile est un acte d'altruisme et d'amour pouvant soulager tant soit peu le CNTS, confronté à la pénurie régulière de poches de sang. Il s'agit également d'un acte civique qui prend en compte le sacrifice et le don de soi. La mobilisation de la jeunesse pour voler au

secours du CNTS s'inscrivait dans le cadre des activités relative à la commémoration de la Journée nationale de la jeunesse, sur le thème « Lutter contre la délinquance juvénile pour favoriser l'harmonie et l'équilibre d'une bonne vie en la société ». L'opération a été conduite par le directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Mathieu Maloungui. Après avoir accompli son geste, il a expliqué que le sang est un élément essentiel pour la vie. Selon lui, le ministère a mobilisé les jeunes



Le directeur de cabinet ouvrant l'opération de collecte de sang/Adiac

pour sauver la vie des citoyens dans les hôpitaux. « Le produit sanguin est très nécessaire pour nos vies, car ce sang pourrait sauver un enfant qui a fait une anémie après un paludisme ou une femme qui fait une hémorragie après un accouchement. Ce ne serait pas intéressant d'entendre qu'un ami ou un parent est décédé par manque de sang dans les services de santé », a-t-il dit. Thierry Aimé Taty, un des donateurs universels, a indiqué que c'est un grand plaisir de sa part d'apporter un secours à ceux qui sont dans le besoin. A certains citoyens qui hésitent encore, il les a exhortés à s'armer de courage. « Nous recevons la vie parce que nous avons les ascendants, aujourd'hui nous donnons le sang pour contribuer à la vie des autres », a signifié ce donneur. Annoncia Moyongo, étudiante à l'Université Marien-Ngouabi, a accompli le

geste pour la première dès que l'occasion lui a été offerte. « J'ai accompli le geste dans l'espoir de sauver un être car j'ai pensé à cette personne qui souffre dans un hôpital et qui a besoin du sang », a-t-elle déclaré. Notons que l'opération de collecte de sang est une affaire qui concerne tous les citoyens. Le sang est une denrée essentielle pour la vie humaine. Dans les centres hospitaliers, le problème de pénurie de poches de sang est de plus en plus récurrent au Congo. Lydie Gisèle Oka

EDUCATION

Des enseignants du groupe scolaire « Les Canaris » en visite de travail à Ignié

Le déplacement s'inscrivait, le 27 février, dans le cadre du vivre ensemble et du brassage d'expériences inter-écoles afin d'échanger avec leurs confrères de la localité du département du Pool.



José Cyr Ebina entouré des enseignants

La visite a débuté au CEG PK45 où la délégation du groupe scolaire « Les Canaris », accompagnée du député José Cyr Ebina, a remis au directeur de cet établissement, Claude Ngolion, du matériel didactique avant de se rendre au centre préscolaire et à l'école primaire. Circonscrivant le cadre, José Cyr Ebina a laissé entendre que cette visite n'était qu'une continuité de celle commencée avec les écoles d'Ignié. Pour rappel, quelques meilleurs élèves de ce district du département du Pool ont échangé, il y a quelques semaines à Brazzaville, avec leurs collègues de l'école « Les Canaris ». « Dans cet élan, nous avons pensé que les enseignants de Brazzaville pouvaient également venir prester avec leurs confrères d'Ignié pour que ça ne soit pas toujours Ignié qui vienne à Brazzaville. C'est ce qui justifie la venue de ces enseignants de l'école primaire Les Canaris ici », a déclaré José Cyr Ebina, qui avait à ses côtés son épouse. Après le CEG PK45, la délégation a été reçue par les responsables du Com-

plexe scolaire « Mon histoire » où ils ont été répartis dans les salles de classe. « C'est un réel plaisir pour moi de quitter Brazzaville pour Ignié, rencontrer mes confrères tout en sachant que l'enseignement est un métier d'ouverture. Je ne pouvais pas me limiter parce que dans la vie, il faut se compléter. Ces échanges ont eu pour base les méthodes de travail et surtout les stratégies d'enseignement au niveau des programmes qui sont mixtes chez nous à l'école Les Canaris », a déclaré un des enseignants. « L'enseignant est un éternel apprenti. Il est vrai que l'enseignement est le même mais il y a des choses que nos confrères de l'école Les Canaris peuvent nous apporter. Ils sont en ville alors que nous sommes au village et les connaissances ne peuvent pas forcément être les mêmes », a signifié, pour sa part, Mme Massengo de la classe de CP1 du Complexe scolaire « Mon histoire ». Là également, la délégation a remis du matériel didactique. Jean Jacques Koubemba

MÉDIAS

Godefroid Yombi et Christian Kimbembé élus membres du CSLC

Le journaliste et le technicien ont été désignés, le 27 février à Brazzaville, par les professionnels de l'information et de la communication comme leurs représentants au sein de l'organe national de régulation des médias.

L'élection de Godefroid Yombi et de Christian Kimbembé s'inscrit dans le cadre du renouvellement du mandat du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) fixé à trois ans renouvelable une fois. Ils remplacent le journaliste Pasteur Nganga et le technicien Jean Mangily.

« Je suis serein et très sportif car mon challenger l'a remporté. Nous sommes disposés à collaborer », a indiqué Pasteur Nganga, qui brigait un autre mandat.

Au terme d'une élection libre et crédible, Godefroid Yombi a obtenu cent quarante-cinq voix contre soixante-quatre pour le candidat sortant. Par contre, le technicien Christian Kimbembé a conquis cent quatre-vingt-dix-neuf voix d'électeurs. « Cette élection est une reconnaissance pour l'émergence d'une presse véritablement professionnelle. Le Conseil veille pour que le contenu des médias soit de qualité et diversifié. Il a pour mission aussi de promouvoir le développement de la production audiovisuelle. Dans un contexte de mondialisation, nos médias doivent réfléchir sur la manière de concevoir les programmes de qualité, conformes aux attentes du public pour faire face aux médias internationaux », a indiqué Godefroid Yombi.

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

Le Congo prend des dispositions contre la traite des personnes

Le pays a durci son arsenal de lutte contre le phénomène à travers un projet de loi approuvé en Conseil de ministres qui définit, entre autres, les éléments constitutifs de l'infraction tout en garantissant la protection des victimes et la traque des trafiquants.

« Le Congo agit depuis toujours avec fermeté et agira de la même constante manière à l'avenir, afin d'assurer le respect de ses lois internes ainsi que l'application scrupuleuse, sur son territoire, des engagements internationaux auxquels il a librement souscrit et ce, afin d'aider la communauté internationale à lutter contre ces phénomènes dégradants pour la conscience universelle », a fait savoir le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en Conseil de ministres, le 27 février dernier.

Pour renforcer l'arsenal de lutte contre la traite des personnes, le texte de loi présenté par le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones définit les incriminations et les sanctions contre ce phénomène. Il prévoit, par ailleurs, des dispositions relatives à la prévention, l'identification, la protection et l'assistance aux victimes et témoins de ce

« Le Congo agit depuis toujours avec fermeté et agira de la même constante manière à l'avenir, afin d'assurer le respect de ses lois internes ainsi que l'application scrupuleuse, sur son territoire, des engagements internationaux auxquels il a librement souscrit et ce, afin d'aider la communauté internationale à lutter contre ces phénomènes dégradants pour la conscience universelle »,



Les membres du gouvernement en Conseil de ministres

fléau, considéré comme l'esclavage des temps modernes.

Aussi, des axes de coopération entre Etats sont identifiés au niveau des services de justice, de police et d'immigration. Des dispositions spéciales concernant les perquisitions et le classement sans suite sont également prévues. « La traite des personnes, en particulier celle des femmes et des enfants, est devenue un enjeu important, au regard de la gravité des crimes transnationaux et nationaux qu'elle génère », a indiqué le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfried Bininga. L'organisation de la traite des personnes

constitue une des activités économiques les plus lucratives et les plus importantes aux côtés des trafics d'armes et de drogue. La démarche adoptée par le Congo, à travers ce projet de loi permettra, d'adapter le droit interne du pays aux exigences internationales en la matière. Récemment, l'Afrique a été secouée et le monde scandalisé par la mise en vente, en Libye, de certains fils du continent venus des pays du sud du Sahara. Il est bien clair que le Congo est déterminé à renforcer son arsenal juridique contre la traite des personnes pour que ce genre d'actes n'ait pas droit de cité sur son territoire.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Aide-moi, mon ami!

« Ami » est le terme qu'emploie de temps en temps le président américain, Donald Trump, dans certains de ses tweets, pour désigner son homologue nord-coréen, Kim Jong-Un. Avec qui, évidemment, il a tissé une relation qu'il espère fructueuse à mesure que l'axe Washington-Pyongyang épouse la voie du dialogue au détriment d'une périlleuse confrontation. Mais autant leur première rencontre, l'année dernière, à Singapour (Indonésie), avait été spectaculaire et même couronnée d'espoirs, autant la toute récente organisée à Hanoï (Vietnam), les 27-28 février, a négativement marqué les esprits.

On s'attendait, en effet, à ce que les deux présidents s'autorisent quelques concessions réciproques ; l'Américain sur la levée des sanctions infligées de longue date au régime de son ami, et le Nord-Coréen sur l'abandon du nucléaire. Avec le sens de la formule qu'on lui connaît, le locataire de

la Maison-Blanche aurait développé une thématique extraordinaire pour célébrer un tel dénouement. Rien de tout cela n'a été obtenu, alors même que Donald Trump tempère désormais son impatience. Le tout, comme s'il voulait faire comprendre à son interlocuteur que dans cette affaire, c'est bien ce dernier qui a le plus besoin de son aide.

Il est vrai que pour avoir rencontré Kim Jong-Un à deux reprises, en l'espace de huit mois, le président de la première puissance mondiale a brisé l'isolement qui étreint depuis toujours l'un des chefs d'Etat les moins en vue sur la scène internationale. Ce dernier peut être animé d'un sentiment de gratitude à l'égard du premier et ne pas s'interdire de penser du bien de lui, d'espérer une aide déterminante de sa part. Donald Trump ne trouve-t-il pas satisfaction dans le fait de maintenir le dialogue avec Pyongyang et donc d'entretenir ce climat de relative confiance le

temps que les fameuses sanctions dissuadent la Corée du Nord de poursuivre l'enrichissement de l'uranium ?

La complexité de la relation entre les deux hommes vient de ce que Donald Trump est à la tête d'un pays où le rôle des institutions publiques est déterminant dans la mise en œuvre des décisions d'intérêt général, alors que son homologue gouverne une nation d'une tout autre sensibilité. A la rigueur, il peut décider tout seul de ce qui est bon pour son pays, cependant que l'autre en référera toujours à des filtres classiques incontournables. On le voit avec le bras de fer qui oppose le président américain aux élus démocrates sur le projet du mur qu'il tient à ériger à la frontière avec le Mexique.

Une autre explication qui fait dire aux observateurs de la scène américano-nord-coréenne que la réunion Trump-Kim de Hanoï n'a pas été un succès est l'absence

d'une promesse ferme pour les deux dirigeants de se revoir prochainement, comme ce fut le cas après l'enthousiasmant sommet de Singapour. D'ici là, d'ailleurs, le champ politique du pays de l'oncle Sam s'animera en prévision de l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Pour ce qui concerne le président Donald Trump, probable candidat à sa propre succession, si les affaires de justice qui le visent l'épargnent, il se lancera à la conquête d'un second mandat. Le temps de revoir son ami manquera nécessairement. Avec l'espoir qu'il avait mis de voir son pays sortir du carcan des sanctions qui le frappent, peut-être Kim pourrait-il adresser une ultime lettre à Trump pour lui dire « Aide-moi, mon ami ! ». En lui souhaitant des bonnes élections ? Enfin, on a tous besoin de quelqu'un de sensible à ses problèmes.

Gankama N'Siah



DÉCOUVREZ NOS NOUVELLES DESTINATIONS



المخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

VIENNE



À PARTIR DE

720 200 *XAF TTC
A/R

ATHÈNES



À PARTIR DE

734 600 *XAF TTC
A/R

MIAMI



À PARTIR DE

1 270 054 *XAF TTC
A/R



ROYALAIRMAROC.COM
CONTACTEZ ROYAL AIR MAROC OU VOTRE AGENCE DE VOYAGE
CONTACT AGENCE : 06 628 2828



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

Notre route, notre avenir

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. **Cette route est un corridor indispensable**, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux *opérations d'entretien courant* comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des *opérations d'entretien lourd* comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

PARTENARIAT

La Chine entend ouvrir des centres de formation au Congo

L'annonce a été faite par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire chinois en poste à Brazzaville, Ma Fulin, à l'issue d'une audience le 1^{er} mars avec la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany.

Soucieuse de former plus de Congolais sur place dans le secteur des petites et moyennes entreprises ainsi que dans bien d'autres domaines, la Chine envisage d'ouvrir des espaces appropriés. « La formation constitue un domaine important dans le cadre de notre coopération. Dans ce cadre, la chine va faire encore plus avec la création des centres de formation au Congo », a déclaré le diplomate chinois.

« J'ai profité de cette audience pour discuter sur l'avenir de notre coopération surtout dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un domaine dans lequel les deux pays doivent également coopérer pour que nos relations s'élèvent à un plus haut niveau », a ajouté Ma Fulin. Pour se faire une idée sur les procédures administratives relatives à la création d'une entreprise au Congo, l'ambassadeur de Chine a visité le guichet unique, logé dans l'Agence congolaise pour la création des entreprises. Intervenant sur le projet de création d'un instrument de mobilisation des capitaux chinois au Congo, dont les documents ont été paraphés,



le 28 février dernier entre le gouvernement congolais et la société chinoise West african group, il a relevé : « La Chine va investir plus au Congo avec l'arrivée prochaine de plus en plus d'entreprises chinoises publiques et privées. Le projet de la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire a surtout besoin des investisseurs outre les infrastructures». L'année dernière, des artisans congolais s'étaient rendus en Chine pour une formation en en-

Les deux personnalités lors de l'entretien trepreneuriat. « On attend la poursuite de cette démarche », a souhaité la ministre des Petites et moyennes entreprises, qui espère également obtenir de ce partenaire une assistance éventuelle dans la construction de la maison de l'entreprise du Congo. Rappelons que c'est depuis plus de cinquante ans que les deux pays entretiennent des relations dans les domaines politique, économique, culturel, éducatif, sanitaire, etc;

Lopelle Mboussa Gassia

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Attijariwafa bank intermédiaire financier pour l'Afrique

Le groupe marocain a été accrédité par le Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat (Green climate fund) des Nations unies, le 28 février à l'issue de sa vingt-deuxième réunion tenue à Songdo, en Corée du Sud, pour la mise en œuvre des financements verts sur le continent.

L'accréditation d'Attijariwafa bank fait d'elle la seule banque commerciale africaine et de la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord) ainsi que la septième banque commerciale à l'échelle mondiale autorisée à financer le Fonds vert. Elle marque une étape importante dans la démarche de la responsabilité sociétale des entreprises et d'accompagnement de la transition énergétique pour Attijariwafa bank, et lui permettra de travailler en partenariat avec le Fonds pour soutenir ses clients publics et privés dans

leurs projets de développement durable sur le continent africain. Cela à travers des co-financements ou garanties d'investissements d'envergure à fort impact, pouvant excéder deux cent cinquante millions de dollars par projet. Selon un communiqué de presse du groupe, l'accès aux financements du Fonds vert constitue un véritable levier pour poursuivre les actions d'Attijariwafa bank en matière de finance climat et renforcer son positionnement de banque leader panafricaine dans l'accompagnement du

développement économique et social du continent. Le Fonds vert pour le climat des Nations unies est un fonds mondial créé par les cent quatre-vingt-quatorze signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, en 2010. Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets du changement climatique.

Doté d'une enveloppe globale de cent milliards de dollars par an d'ici à 2020, le Fonds vert pour le climat est le plus grand fonds au monde dédié à l'action climatique. Le nombre total d'entités accréditées est à ce jour de soixante-quinze établissements bancaires et financiers, institutions de développement et organismes publics dans le monde.

La Rédaction

CHRONIQUE

Féminisme nouvelle génération

La libération de la parole des femmes s'est bien opérée sur les réseaux sociaux et permet de mieux condamner les violences sexuelles à l'aune d'un renouveau qui apparaît plus fort que jamais. Les féministes contemporains ont le vent en poupe car ils dénoncent, avec force, les harcèlements sexuels, le tabou des règles, l'emprise des médecins ou la langue patriarcale avec une audience suscitant un réel engouement.

Nouvelle vague dirions-nous, renouveau, troisième vague ou nouvelle génération ? L'on s'accorde unanimement à reconnaître aujourd'hui que le mouvement féministe est plus fort que jamais.

Nous avons connu dans le temps les afro-féministes, les Femen, des collectifs de parents féministes, etc., mais de nos jours, le féminisme est devenu un objet de consommation.

En référence, la maison de haute couture Dior a repris une phrase de l'écrivaine nigériane, Chimamanda Ngozi Adichie, « We should all be feminists », pour en faire un tee-shirt vendu à cinq cent cinquante euros. Les nouvelles générations, souvent élevées par des féministes, ont plus conscience de leurs droits que leurs prédécesseurs et ne laissent plus rien passer. Les féministes prônent une société plus moderne, ils ne réclament plus l'égalité des droits qui est déjà acquise, mais son application réelle. Ce qui justifie que des combats après soient livrés ici et là et un Etat africain, en l'occurrence le Rwanda, devient la tête de proue mondiale pour la bonne gouvernance.

De nombreuses questions n'ont pas été réglées par les premières vagues du féminisme, la première concernait la conquête des droits civiques, dans la première partie du XXe siècle. A la faveur de Mai 68 en France, désormais et depuis le milieu des années 1990, ce mouvement fait de la lutte pour la parité son crédo, caractérisé par un contexte économique, social et politique particulier.

C'est une histoire en continu. S'il a fallu deux cents ans pour que les femmes obtiennent les mêmes droits civils, politiques, économiques et familiaux que les hommes, un nouveau champ s'ouvre aujourd'hui pour lequel la loi n'est plus suffisante.

Nous devrions tous accepter de dépasser l'image traditionnelle de l'épouse, la compagne dévouée, celle qui s'illustrait telle une gardienne du foyer, une mère digne, et penser à la femme comme à une personne indépendante, un être humain à part entière.

Pour beaucoup d'entre nous, le féminisme a toujours été une affaire de femmes. Sacrée erreur, car c'est l'affaire de tous, sans exception, et l'on oublie bien souvent qu'il y a eu, à toutes les époques de l'Histoire, des hommes avertis usant de leur influence pour défendre le deuxième sexe.

Aucune loi naturelle ne consacre ni ne dédie spécifiquement la cuisine, le ménage ou l'éducation des enfants aux femmes. La femme n'est assurément pas un objet à brandir tel un trophée pour les hommes. Le mariage ne doit pas être un tombeau pour elle ni un moyen légal de son asservissement. Ils ne sont pas nombreux ceux qui ont pensé de la sorte et on les retrouve beaucoup plus dans les siècles précédents, ces libres penseurs courageux, écrivains ou hommes politiques.

Il faut redonner de la voix à ces premiers féministes et remettre au goût du jour ce combat d'arrière-garde initié par des hommes et des femmes d'honneurs tels Condorcet, Stuart Mill ou Fourier, qui ont eu la force de bousculer les préjugés, de s'élever contre l'injustice et de dénoncer la prétendue et fausse infériorité de la femme comme le résultat d'un abus de pouvoir.

Il est fondamental de montrer qu'on ne doit pas confondre féminisme et haine des hommes, car les hommes sont désormais de plus en plus nombreux à se revendiquer défenseurs des droits des femmes et donc, prêts à renoncer à certains privilèges au nom de l'égalité.

Ferréol Gassackys



LE CABINET VALAURIS CONSULTING

Recherche pour sa branche VALAURIS-CONSULTING AFRICA un

REPRESENTANT (H/F)

Date de dépôt: Du 28 février au 22 mars 2019

Lieu de travail : Brazzaville, République du Congo

LINKEDIN-VALAURIS CONSULTING
WWW.VALAURIS-CONSULTING.FR



Dossier à fournir:
«CV et lettre de motivation»

TÉL: 06 525 32 75/ 05 345 87 00
MAIL:CONTACTS.AFRICA@VALAURIS-CONSULTING.FR

OFFRE





GRUPE ISM - ÉCOLE DE MANAGEMENT

Programmes Licence / MBA & Master

+ *Osez l'excellence !*

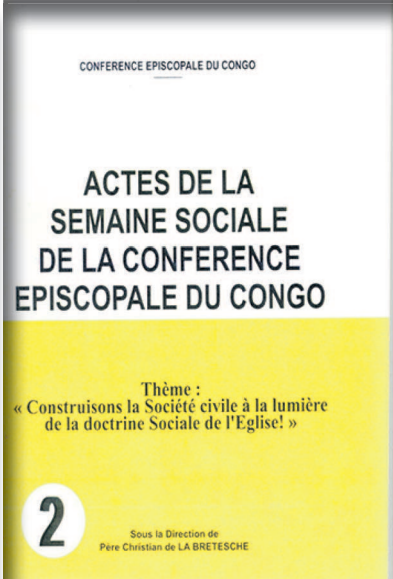
Ingénierie Financière • Audit • Banque-assurance • RH • Management International • Logistique
Aéroportuaire • Agro business • Communication • Créativité • Marketing • Vente et Relation client

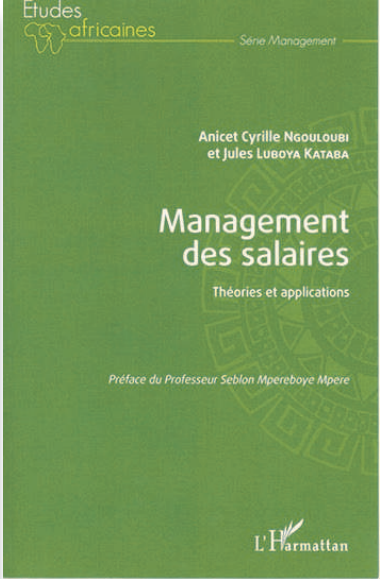
Groupe ISM
2, rue des Ecrivains, Point E - BP 5018, Dakar-Fann - Sénégal
+ 221 33 869 76 77 | info@ismadusn | www.groupeism.sn



En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville

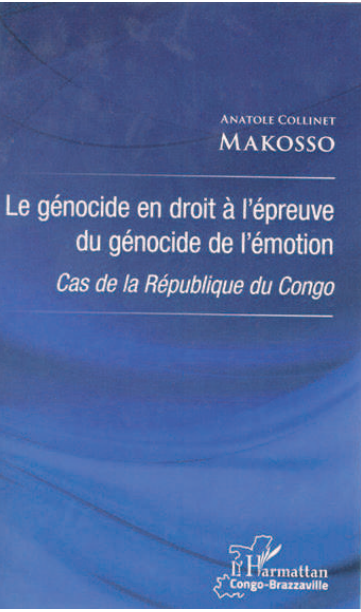




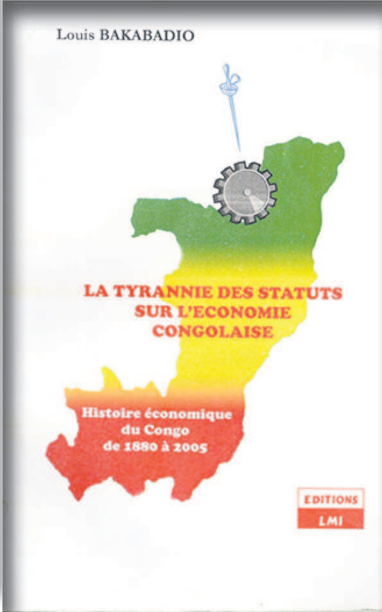




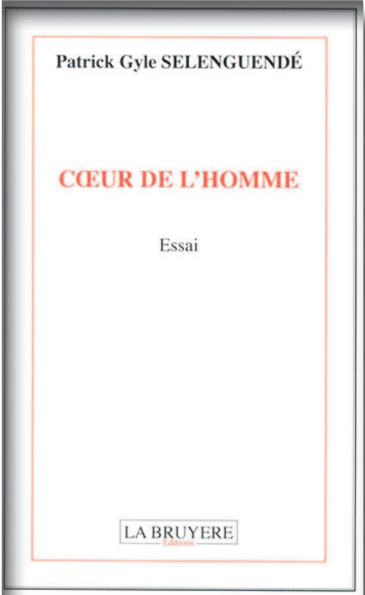














Po na yo!

Une facturation plus claire

La navigation internet à 10frs en hors forfait
everywhere you go

mtncongo.net



INTERVIEW

Durnel Veith Ongalé-Okabande : « La jeunesse est appelée à combattre l’incivisme pour construire la société d’aujourd’hui et de demain »

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la jeunesse, le président exécutif de la Dynamique V.D.O s’est confié à notre rédaction pour présenter cette association qui mène un combat contre les antivaleurs en milieu jeune. Il parle également des activités déjà réalisées et des perspectives pour amener la jeunesse à comprendre que l’avenir du Congo de demain repose sur elle.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quand et où a été créée votre association et que vise-t-elle ?

Durnel Veith Ongalé-Okabande (D.V.O.-O.) : C’est en début de l’année 2018 que mes camarades et moi avons eu l’idée de créer cette association. Mais, c’est précisément le 23 février dernier qu’elle a été officiellement présentée ici à Pointe-Noire. La Dynamique Veith Durnel Ongalé Okabande (DVDO) vise la promotion des valeurs morales et citoyennes en luttant contre les an-

tivaleurs et la délinquance en milieu jeune, afin de promouvoir les bonnes mœurs chez la jeunesse tout en appuyant le gouvernement dans cette lutte.

L.D.B. : Quel a été le thème de la causerie-débat organisée par votre association à l’occasion de la Journée nationale de la jeunesse ?

D.V.O.-O. : Il faut dire que plus d’une centaine de jeunes membres de l’association et d’autres jeunes de Pointe-Noire ont pris part à cette



Le président exécutif de la Dynamique V.D.O., Durnel Veith Ongalé-Okabande./Adiac

causerie-débat. Nous nous sommes inspirés du thème national qui était « Lutter contre les nouvelles formes de violences de délinquance juvénile pour favoriser l’harmonie et l’équilibre d’une bonne vie en société ». De ce thème national, nous avons tiré le sous-thème de la causerie-débat qui était, « La société civile face à la montée des nouvelles formes de délinquance juvénile ».

L.D.B. : Pouvez-vous nous résumer de ce qui a été dit ?

D.V.O.-O. : Comme l’a signifié le sous-thème de la causerie-débat, il a été question pour de nombreux participants d’imaginer une kyrielle d’activités pour mieux combattre la délinquance et l’oisiveté en milieu jeune dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, en particulier, et dans tout le Congo, en général. Ainsi donc, dans les jours à venir, nous préconisons la mise en valeur d’un hectare dans le Kouilou en des activités agricoles, l’organisation pérenne des activités culturelles et sportives, les campagnes de conscientisation de la jeunesse en s’appuyant sur ce que prévoit le ministère de tuellee. Ce sont là, entre autres, les contributions de notre association afin de renforcer le combat du gouvernement face aux fléaux qui gangrènent l’épanouissement normal de la jeunesse au Congo.

L.D.B. : Pourquoi ces initiatives sont-elles prises maintenant alors que c’est depuis pratiquement trois à quatre ans déjà que les pouvoirs publics n’ont jamais cessé de parler de l’incivisme juvénile ?

D.V.O.-O. : Oui, dans toute lutte, il faut une organisation et pour en avoir comme celle-ci, il faut des hommes qui acceptent ce combat.

Il n’est pas trop tard ni trop tôt, car la délinquance juvénile et la problématique d’antivaleurs au niveau des jeunes sont bien là. Tenez ! Au quartier Makayabou, par exemple, dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, il est triste de voir des jeunes qui se disent des « Champions » qui ont pour seul loisir de développer leur poitrine et biceps pour se faire de bébés noirs alors qu’ils sont dans l’oisiveté totale. Ce comportement, nous allons le combattre à travers des activités que l’association leur proposera afin de cultiver de bonnes mœurs dans leur milieu. Ces jeunes doivent comprendre que c’est ni acceptable dans la société des hommes ni avantageux pour eux. Il nous faut donc être unis pour développer l’amour, l’entraide et la solidarité et cela leur apportera le bien-être et c’est le pays qui gagnera.

L.D.B. : Avez-vous un message particulier à l’endroit de la jeunesse ?

D.V.O.-O. : Que la société civile, là où elle se trouve, fasse de telle sorte que toute activité en rapport avec la lutte contre les antivaleurs puisse aller dans le sens de la promotion des valeurs morales, républicaines et des bonnes mœurs. Après Pointe-Noire et le Kouilou, nous verrons comment sillonner les autres départements pour pouvoir organiser des causeries-débats de conscientisation de la jeunesse en français, lingala et kituba afin que la jeunesse, dans son ensemble, comprenne bien le sens de la lutte que nous voulons mener à côté du gouvernement pour barrer définitivement la voie aux antivaleurs.

Propos recueillis par Faustin Akono et Séverin Ibara

HUMEUR

Le manque d’expérience, un obstacle à l’emploi des jeunes

Véritable goulot d’étranglement, le manque d’expérience professionnelle empêche de nombreux jeunes gens à la quête de l’emploi d’être recrutés. À peine une semaine et demie, une société dans l’une de nos grandes agglomérations a vu des listes de recrutement qu’elle affichait sur ses murs être déchirées par certains jeunes à la recherche d’emploi. La cause, parmi les critères exigés, il fallait avoir cinq ans d’expérience validée par les sociétés antérieures au sein desquelles le postulant a presté. Un vrai frein laissant ainsi ces jeunes gens dans un désarroi difficile à contenir.

Il est clair que parmi ces nombreux jeunes gens qui cherchent à être insérés professionnellement, la plupart n’ont jamais travaillé quelque part et sont ainsi à la quête de leurs premiers emplois, après des écoles de formation, des facultés, des instituts et autres cadres d’apprentissage. Alors pourquoi donc, diable, ces entités socio-professionnelles persistent-elles dans ce critère combien sélectif ?

Et pourtant, dans tous les secteurs, les formations sur le tas se font toujours et façonnent de plus en plus le savoir-faire de ceux qui intègrent nouvellement la structure. À quoi bon revenir sur ces critères qui sont de nature à augmenter le nombre de chômeurs au pays ? On ne peut acquérir de l’expérience qu’après avoir travaillé, alors pourquoi ne pas embaucher les jeunes et ensuite les apprendre les ficelles du métier sur le plan pratique. En tout cas si tel était toujours le cas, la Fonction publique n’aurait jamais recruté car les agents de l’Etat sont au départ des jeunes recrues qui arrivent simplement avec la formation théorique des écoles, instituts et universités.

Et comme ces exigences persistent, on a comme l’impression que ces annonces de recrutement dans telle ou telle autre société ne constituent qu’un leurre. Pire encore, quand une société annonce un recrutement, le délai de dépôt de dossier de candidature est souvent court, rarement au-delà de deux semaines. Apparemment, les dés sont toujours pipés au départ pour les pauvres postulants car les proches sont informés bien avant et s’y prennent à temps. Le reste n’est que du bluff. De l’argent perdu pour rien par ces postulants pour constituer le dossier. C’est méchant !

Honnêtement, les critères tels qu’ «avoir au moins une expérience de dix ans», «avoir travaillé dans une structure similaire pendant sept années», etc., devraient disparaître. Car ne dit-on pas qu’il n’est jamais trop tard pour apprendre ? Sur cette question, Dominique Garreau de Loubresse a écrit : « L’essentiel de nos connaissances s’acquiert de manière informelle, par un apprentissage permanent qui nécessite une ouverture à de nouvelles situations, une interaction profonde avec les autres, voire une certaine dose de sérendipité ».

Que la nouvelle structure nationale qui s’en chargera de la question de l’emploi des jeunes, née sur les cendres de l’ancien Office national de la main d’œuvre et de l’emploi, serve d’interface entre ces jeunes et ces structures socio-professionnelles. En clair, si cela n’est pas vite vu et pris en ligne de compte, le taux de jeunes chômeurs à la quête de leurs premiers emplois ne fera qu’augmenter. Véritable problème pour les décideurs. Affaire à suivre !

Faustin Akono

MUSIQUE

Yvan Buravan en concert à Brazzaville

Lauréat du prix découvertes Rfi 2018, l'artiste rwandais offrira au public brazzavillois une soirée aux belles mélodies, le 6 mars, à l'Institut français du Congo (IFC).

L'arrivée du musicien à Brazzaville s'inscrit dans le cadre de sa tournée africaine. Il livrera une série de concerts live dans treize pays du continent, organisés par Radio France internationale (RFI), pour son sacre au Prix découvertes 2018. Ces concerts auront essentiellement lieu aux sièges des Instituts français des capitales de chaque pays.

L'artiste Zao, le premier congolais lauréat du prix Rfi, sera l'un des invités de cet événement. En dehors de Zao, il y aura également Biz Ice, l'un des finalistes du prix Rfi 2018.

Auteur-compositeur et interprète, c'est en 2016 que Yvan Buravan, de son véritable nom Yvan Dushime Burabyo, s'est fait connaître au public rwandais sur les réseaux sociaux grâce à ses mélodieux morceaux tels que «Bindimo» et «Malaika» avec un timbre vocal garni de douceur,

Le Rwandais émerge dans un style pop et RnB. Ce n'est pas pour autant qu'il reste figé dans ce seul registre car le jeune artiste sait faire naviguer ses mélomanes sur de belles vagues d'autres genres musicaux tels que le zouk. En effet, l'un de ses titres «Oya», mis en avant tout au long de la campagne du Prix découvertes Rfi 2018, est un chant en zouk.

Cette tournée africaine est une grande occasion pour Yvan Buravan de se faire connaître davantage et de séduire des millions de fans, non seulement à l'échelle continentale mais surtout mondiale.

Notons qu'en prélude à cette tournée entamée le 20 février, à Bamako (Mali), Yvan Buravan avait participé, le 17 février, au festival Amani de Goma, en République démocratique du Congo, auquel avaient pris part les stars congolaises Fally Ipupa et Youssoupha.

Merveille Atipo (stagiaire)

VERNISSAGE

Violaine Le Fur et Marco Skizi s'expriment à travers les rêves

Les deux jeunes artistes pluridisciplinaires ont restitué récemment, à Brazzaville, leurs ateliers cinéma autour du thème « Les rêves marchent par la bouche ».



La restitution, effectuée dans les locaux des ateliers Sahn, s'est résumée en deux très courts métrages, notamment «Le cauchemar», un film de deux minutes avec Alegra Nicka et Zouber Aidara, et « La boucle», ainsi qu'une production de quatre minutes avec Thales Zokene, Jordy Mouyeke, Grace Tengo, Bienvenue Makita et Meyrese.

«Le cauchemar» relate l'histoire

d'une fille qui reçoit un appareil photo qu'elle transforme en arme automatique pour capturer les portraits de son environnement. Ce film a été réalisé à partir du rêve nourri par Alegra Nicka. Par contre, «La boucle» est le récit d'un jeune danseur qui subit une suite de faux réveils. Bloqué dans son rêve, il n'arrive plus à en sortir. Celui-ci a été tiré du rêve de Volos, rencontré hasar-

deusement dans la rue lors d'une récolte d'interviews par Violaine et Marco.

« Après un atelier de performance à la biennale de Kampala, je nourrissais l'envie de découvrir Brazzaville et particulièrement Baongo duquel j'avais eu un écho favorable. Alors, à mon arrivée, j'ai proposé aux ateliers Sahn d'animer un atelier cinéma sur les rêves pendant deux semaines et ils ont accepté. Sur place, j'ai rencontré Marco Skizi, habitant de Baongo, ancien danseur du groupe I-dance, beat maker et vidéaste avec qui j'ai co-animé l'atelier », nous a révélé l'artiste franco-camerounaise, qui s'est dite satisfaite de cette aventure et heureuse du résultat final.

Au cours de cette soirée de vernissage, le public a pu également découvrir le danseur Volos dans une présentation solo de dix minutes intitulée «Corps étranger» Outre le cinéma et la danse, sur la base des rêves récoltés par interview écrite ou orale, Violaine et Marco, en association avec l'artiste plasticienne Mantvanye ont dévoilé au public l'installation «L'île de Bac's», actuellement en exposition aux ateliers Sahn.

Merveille Atipo (stagiaire)

RÉFLEXION

Le mythe de l'arme nucléaire

Le nouvel acte de la mauvaise pièce de théâtre que Donald Trump et Kim Jong-un ont joué sur la scène mondiale, la semaine dernière, à Hanoï, illustre parfaitement le risque extrême que la détention de l'arme nucléaire fait courir à l'humanité tout entière. Si elle n'a pas débouché sur la rupture des discussions entre les Etats-Unis et la Corée du nord, elle a démontré, une fois de plus, combien sont grandes et dangereuses les illusions que la possession de cette arme nourrit dans l'esprit des dirigeants des quelques pays qui la détiennent.

Imaginée dans les années trente du siècle précédent et mise au point par les Etats-Unis durant la Seconde Guerre mondiale, son utilisation par deux fois, à Hiroshima et à Nagasaki, au Japon, a provoqué l'une des pires tragédies de l'histoire moderne. Mais elle a aussi ancré dans la tête des dirigeants des grandes puissances l'idée, assurément fausse, que la meilleure manière de se protéger contre les agressions extérieures est de la détenir. D'où la naissance de la théorie de la «dissuasion» selon laquelle l'Etat

qui se dote de ce type d'armes ne saurait être attaqué par un autre Etat sans que celui-ci coure le risque d'être rayé de la carte du monde.

Pour trois raisons au moins, l'arme nucléaire est non seulement dépassée comme arme de défense, mais aussi de plus en plus dangereuse pour l'humanité tout entière.

1. Elle est évidemment incapable de protéger les Etats contre les dangers qui menacent les peuples dans le temps que nous vivons. Face aux vrais défis de ce siècle qui sont ceux des guerres de basse intensité, du terrorisme, de l'extrémisme idéologique et religieux, l'usage de l'atome est inenvisageable. Tout au plus peut-il être brandi par les grandes puissances pour affirmer leur suprématie dans les zones géographiques qu'elles contrôlent, mais en aucun cas il ne peut être utilisé car son emploi provoquerait un désastre humain et écologique dont les explosions successives d'Hiroshima et de Nagasaki ne donnent qu'une petite idée étant donné la puissance de destruction des armes actuelles.

2. Le coût de ce type d'armes est exponentiel en raison, d'une part, de la vétusté des engins porteurs existants, d'autre part, de l'évolution rapide des technologies qui permettent de les produire. Pour prendre la mesure de ce coût, il suffit de considérer la part qu'elles occupent dans le budget militaire des grandes puissances comme les Etats-Unis, la Chine, la Russie, la France ou la Grande-Bretagne. Si l'on additionne le prix de l'engin explosif, du vecteur qui le véhicule et le dirige vers ses cibles, des moyens nécessaires pour le guider et le contrôler, de l'entretien des fusées, avions et sous-marins qui le portent, l'on atteint des sommes pharamineuses qui sont dépourvues de sens puisque l'arme nucléaire ne pourra jamais être utilisée.

3. Plus grave encore est l'atteinte que porte à l'environnement humain la fabrication des armes nucléaires. Car la décomposition des déchets atomiques qui résulte inévitablement de ce type de bombes prendra des siècles sinon même des millénaires et le problème de leur enfouissement n'est en rien résolu quoi que prétendent les experts.

Résultat des courses, comme on dit, le danger que font courir les armes nucléaires à la communauté humaine dépasse de très loin l'envoi d'une bombe sur un pays jugé dangereux par l'un des Etats détenteurs de ce type d'engin. Il deviendra rapidement l'un des problèmes majeurs que la communauté humaine devra résoudre à bref délai si du moins elle veut que les générations à venir puissent tout simplement vivre sur cette Terre.

Il est clair, pour nous en tout cas, qu'au-delà des conflits latents qui opposent l'Iran et Israël, la Russie et les Etats-Unis, l'Inde et le Pakistan, le mythe de la sécurité entretenu par l'arme nucléaire pour les nations qui la détiennent ou qui veulent la détenir génère un problème vital pour l'humanité tout entière. Que les Etats qui s'en sont dotés refusent de regarder cette vérité en face n'a rien d'étonnant ni de surprenant, mais l'on peut tenir pour certain que, dans les années à venir, les Etats qui ne la possèdent pas feront bloc pour en obtenir l'éradication pure et simple.

Jean-Paul Pigasse